



Profil de poste de Poste de PH aux Urgences psychiatriques et de psychiatrie de liaison au CHG de Salon de Provence

Identification du poste

Classification RH

→ **N° FINESS établissement d'affectation :**
130000433.

→ **GHT de rattachement :**

Bouches du Rhône, « Hôpitaux de Provence ».

→ **Affectation :**

Pôle : Transversal

Service : Urgences psychiatriques et de psychiatrie de liaison au CHG de Salon de Provence(CAP48)

→ **Quotité :**

Exercice à temps plein (10 demi-journées hebdomadaires).

→ **Statut :**

Praticien Hospitalier, psychiatre.

Médecin

Pharmacien

Spécialité d'exercice :

Psychiatrie

Pédopsychiatrie

Médecine et spécialités médicales

Pharmacie

Surspécialité :

Addictologie

Psychiatrie de la personne âgée

Psychiatrie légale

Psychiatrie périnatale

Psychiatrie générale

Description du contexte/environnement du poste

Poste vacant, prise de fonction dès que possible

L'établissement :

Le Centre hospitalier Montperrin est un établissement public de santé spécialisé, en charge du service public. Il assure la prévention, le diagnostic, le traitement et le suivi thérapeutique de personnes souffrant de troubles psychiques et participe à la mise en œuvre d'actions de santé publique ainsi qu'à la formation des futurs médecins et pharmaciens ainsi que des professionnels paramédicaux, tels les infirmiers et aides-soignants.

Etablissement de santé mentale situé dans la ville d'Aix-en-Provence et desservant une population de 556 000 habitants, il recouvre les secteurs d'Aix en Provence-Gardanne-Trets, Pertuis, Miramas-Salon, Berre-Vitrolles. Sa capacité est de 495 lits et places installés et 11 lits de crise de courte durée (C.A.P. 48 Aix et Salon).

Le centre Hospitalier de Montperrin fait partie des établissements membre d'une fédération régionale de recherche en santé mentale et psychiatrie.

Ses projets :

Notre établissement dispose d'un **projet médico-soignant** pour les années **2023-2027** dont l'objectif est d'apporter, par des structures de soins et une organisation repensée et rénovée, des réponses encore plus adaptées aux divers profils de patient et modes de prise en charge.

En 2024, le Centre Hospitalier Montperrin a mis en place un plan d'attractivité en faveur du personnel médical. Ce plan d'attractivité se décompose en trois axes :

- **L'optimisation des rémunérations** : des conditions d'entrée attractives, une gratification de l'activité multisite, une gratification de l'engagement institutionnel, des possibilités de compléments de revenus.
- **Conditions matérielles et équipements** : des conditions d'accueil et d'installation, des possibilités de formation pour tous, un accès facilité aux transports, des solutions de restauration.
- **Conciliation vie professionnelle et vie personnelle** : des mesures favorisant la compatibilité de l'exercice avec une vie de famille, du télétravail, un accès au sport et à la culture.

L'organisation polaire de l'établissement :

Le Centre Hospitalier est organisé en **6 pôles cliniques et médico-techniques**, chacun sous la responsabilité d'un médecin-chef de pôle :

- **Deux pôles cliniques de psychiatrie générale** (pôle Ouest et pôle Est),
- **Un pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent**,
- **Un pôle Transversal** regroupant la Fédération Accueil Urgences et Psychiatrie de Liaison, le service de consultations somatiques (hygiène et diététique), le CSAPA Villa Floréal, le service d'Addictologie, et la pharmacie à usage intérieur.
- **Un pôle Ressources** composé d'un service de réhabilitation, d'un service dédié aux patients en situation de précarité, d'un service de psychiatrie de la personne âgée.
- **Un Pôle Soins Psychiatriques Ambulatoires aux Détenus (SPAD).**

Missions générales

Activités principales :

- Accueil des urgences psychiatriques au sein du SAU, l'évaluation des troubles psychiatriques, l'initiation des soins et l'orientation.
- Assurer la psychiatrie de liaison dans les services de MCO avec une spécificité : liaison géronto-psychiatrique/consultation mémoire sur volontariat.
- Le CAP 48 : trois lits d'hospitalisation brève au sein de l'UHCD, qui permettent une observation sur 48-72 h, un travail de crise qui a pour objectif d'approfondir l'évaluation de la situation du patient, de travailler avec lui et son entourage sur un projet de soins adapté et souvent d'éviter des hospitalisations en psychiatrie.
- Prise en charge des suicidants, intégration au dispositif Vigilans.
- Consultations de post-urgence si nécessaire.

Organisation du travail :

Il s'agit d'un poste de PH temps plein qui peut être aussi occupé à temps partiel. Possibilité de diversifier l'activité soit sur le site du CH de Salon (projet de consultations psy-addictologie et de consultations douleur), soit en groupant avec d'autres structures de Salon ou Aix : psychiatrie pénitentiaire ou CMP.

Participation au tableau de gardes du CAP 48 d'Aix ou du CH Montperrin, et au tableau d'astreintes de Montperrin.

Caractéristiques particulières du poste

Lieu d'exercice :

Le service est bien repéré dans le CHG, la collaboration avec les urgentistes et les médecins des services MCO est très bonne.

Salon est une ville très agréable à vivre, surtout avec des enfants, dans laquelle les loyers et le prix de l'immobilier à l'achat sont moins élevés qu'à Aix ou Marseille. Salon se situe au cœur de la Provence, à deux pas des Alpilles et du Lubéron, à 30 mn de la mer, d'Aix, d'Arles et de Marseille.

Le service :

L'antenne de psychiatrie de Salon de Provence est ouverte 24h sur 24 h avec présence de l'équipe médicale de 9h à 17h du lundi au vendredi et une permanence le samedi matin. Il est positionné au cœur du SAU. En dehors des présences médicales, l'équipe infirmière (sélectionnée pour son autonomie) gère les patients avec l'urgentiste.

Le CAP 48 de Salon dépend du CH Montperrin d'Aix en Provence. Nous disposons de 3,2 ETP de PH.

Responsables fonctionnels

Pôle Transversal : Chef de pôle Dr IVANOV Stefka

Service CAP48 Salon de Provence : Chef de service Dr TEYSSENDIER Isabelle

Contacts

Pour tous renseignements vous pouvez joindre :

- Le Chef de service :

Le Dr TEYSSENDIER Isabelle
Tel (secrétariat) 04.90.44.91.28
Mail : isabelle.teyssendier@ch-montperrin.fr

Lettre de candidature et CV sont à adresser à :

- La Direction des Ressources Humaines et des Affaires Médicales :

Tél : 04.42.16.20.07 / 04.42.16.49.92
Mail : [dam@ch-montperrin.fr](mailto:dram@ch-montperrin.fr)